Image not found or type unknown

Marie avec francaise et une fille

Par **sadikanis**, le **15/05/2010** à **00:41**

Bonjour,

mon copain et marie avec une francaise ca fait plus que 3 ans, ils ont une fille ensemble, il obtient toujours un sejours de 12 mois, ca fait un an qu il a demande la nationalite, maintenant ca femme veut plus vivre avec lui, comment ca marche maintenant avec ses papiers? es que sa femme peut l empecher a obtenir ses papiers? lui il ne veut pas le divorce a cause de la fille.

merci pour toutes vos reponses.

Par **chris_ldv**, le **04/06/2010** à **11:33**

Bonjour,

La rupture de la la vie conjugale est un motif suffisant pour empècher le renouvellement du titre de séjour de votre ami: il pourra éventuellement solliciter un titre de séjour salarié mais pas vie privée et familiale.

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés